

Les Questions et Réponses du Fournisseur 2 – 1000217976A

Question 2 :

Pourriez-vous, s'il vous plaît, fournir les plans pour ce projet?

Réponse 2 :

Tous les travaux effectués dans le cadre du contrat subséquent seront effectués via une autorisation des tâches. Une fois que le chargé de projet a délivré une autorisation des tâches pour les travaux requis, l'entrepreneur recevrait alors toutes les informations nécessaires pour fournir un devis. Cela comprend une description des livrables et un calendrier indiquant les dates d'achèvement requises. Si des plans sont nécessaires pour que l'entrepreneur puisse préparer un devis, ils seront fournis à ce moment. Aucun plan ne sera fourni avant l'attribution du contrat.